Institut Universitaire de Technologie Saint-Étienne

Accessibilité de l'établissement

BIENVENUE A L'IUT DE SAINT-ETIENNE (UNIVERSITE JEAN MONNET)

L'IUT VOUS INFORME

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap :

- ✓ Le personnel est sensibilisé (C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.) : Tous.
- ✓ Le personnel est formé (C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.) : Référents handicap, des enseignants et des personnels administratifs et techniques.
- ✓ Chaque année l'Université propose un enseignement libre « sensibilisation au handicap » aux étudiants et personnels de l'établissement qui aborde différents champs du handicap sous forme de conférences (env. 16h de formation) et la possibilité de réaliser un module pratique (ex : initiation à la LSF, pratique d'une séance de handisport ou encore visite de services spécifiques).

Matériel adapté :

- ✓ Le matériel est entretenu et réparé : Oui
- ✓ Le personnel connait le matériel : Oui

Contacts pour l'IUT :

- **Etablissement : 04 77 46 33 01 – Direction de l'IUT –** iutse@univ-st-etienne.fr
- **Etudes : 04 77 46 34 81 - 07 84 06 24 15 –** agathe.monier@univ-st-etienne.fr
- **Alternance : 04 77 46 33 23 –** marie.rouanet@univ-st-etienne.fr
- **Référent Handicap : 04 77 42 17 22 –** accueilhandicap@univ-st-etienne.fr

Consultation du registre public d'accessibilité : sur le site internet de l'IUT https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/la-vie-de-campus/espace-sante-handicap.html

N° SIRET : 93850168100036

ADRESSE : 28 avenue Léon Jouhaux - CS 92320 - 42023 Saint-Etienne cedex 2

Institut Universitaire de Technologie Saint-Étienne

Accessibilité PMR : Les bâtiments sont tous accessibles PMR (cf. plan d'accessibilité : https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/la-vie-de-campus/espace-sante-handicap.html)

Parking PMR : Les places disponibles in situ sont accessibles aux étudiants sur demande : Espace santé ou iutse@univ-st-etienne.fr

Ce service ne sera pas accessible : Cheminement extérieur d'accès au centre de vie (prendre l'accès par l'entrée principale du bâtiment E).

Ce service ne sera pas accessible : Accès au distributeur de boissons (Hall accès amphi – bât I).

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : iutse@univ-st-etienne.fr ou secrétariat de votre département.

Système de transmission des sons pour malentendants : sur amphi indigo (F236), amphi jaune (I002), amphi bleu (I101), accueil de la bibliothèque (B_408).

Ce service ne sera pas accessible : sur amphi blanc (E151), laboratoires de langues.

Modalités pédagogiques : L'IUT met en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires lorsque l'enseignement le permet.

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : Espace santé ou secrétariat de votre département ou responsable de votre formation.

Institut Universitaire de Technologie
Saint-Étienne

FORMATION DES PERSONNELS

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ Les déplacements ;
+ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
+ La largeur des couloirs et des portes ;
+ La station debout et les attentes prolongées ;
+ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT, ET DE L'HABITAT DURABLE
www.logement.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ La communication orale ;
+ L'accès aux informations sonores ;
+ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ Le repérage des lieux et des entrées ;
+ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
+ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale

A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
+ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
+ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
+ Le repérage dans le temps et l'espace ;
+ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ Un stress important ;
+ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
+ La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAO, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.
Conception-Réalisation : MEEM-MLHD/SG/SPSS/AIL2/Benoît Cudelou